Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 112 (1931)

Vereinsnachrichten: Section d'Anthropologie et d'Ethnologie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

12. Section d'Anthropologie et d'Ethnologie

Séance de la Société suisse d'Anthropologie et d'Ethnologie

Samedi, 26 septembre 1931

Président: Dr K. Hägler (Coire)

Secrétaire: M^{lle} Erica Kugler (Zurich)

1. Otto Schlaginhaufen (Zürich). — Die anthropologische Untersuchung an den schweizerischen Stellungspflichtigen. V. Bericht, 1931.

Es ist Aufgabe dieses Berichtes, die Organisation und den Verlauf des fünften Abschnittes der anthropologischen Untersuchungen an den schweizerischen Stellungspflichtigen darzustellen. Es kann sich auch diesmal nicht darum handeln, die Vorgeschichte und die Ziele unseres Forschungsunternehmens zu schildern; dies ist im ersten Bericht pro 1927 bereits geschehen. Die Untersuchungen, die im vergangenen Jahre an den Stellungspflichtigen des dritten Divisionskreises stattgefunden hatten, wurden am 4. Oktober 1930 in Bern abgeschlossen. Wiederum unterbreitete der Berichterstatter dem eidgenössischen Militärdepartement das Gesuch, es möchte die Forsetzung der anthropologischen Untersuchungen im Jahre 1931 an den Stellungspflichtigen des zweiten Divisionskreises erlaubt werden, und es gab die hohe Behörde ihre Zustimmung unter den in den frühern Jahren gestellten Bedingungen.

Organisation

Das Anthropologische Institut der Universität Zürich übernahm wiederum Organisation und Leitung der anthropologischen Untersuchungen. Die Universität und die Eidgenössische Technische Hochschule stellten auch in diesem Jahre aus den Reihen der Studierenden die Mitarbeiter. Es waren ihrer 37, von denen 20 zum ersten, 11 zum zweiteu, 4 zum dritten und 2 zum vierten Male mitwirkten. Zählt man den Photographen, zwei Assistenten und den Leiter hinzu, so gelangen wir zu einer Gesamtzahl der Mitwirkenden von 41. Der Stab der Untersucher war somit gegenüber dem Vorjahre wesentlich reduziert, was mit der geringern Zahl der Rekrutierungstage zusammenhängt. In der Zusammensetzung des Mitarbeiterstabes wurde auf eine angemessene Heranziehung welscher Studierender Bedacht genommen, da die Untersuchungen zu einem grossen Teil im französichen Sprachgebiet abgehalten wurden. Die Mitwirkenden sind die folgenden:

Mitwirkende bei den anthropologischen Untersuchungen an den schweizerischen Stellungspflichtigen im Jahre 1931:

Leiter der Untersuchungen: Prof. Dr. Otto Schlaginhaufen.

Assistenten und Stellvertreter des Leiters: Fritz Slowik, Assistent am Anatomischen Institut der Universität Zürich; Ernst Biedermann, cand. phil.

Untersucher:

Nr.	Name			Studium	Frül	iere Mitwi	rkung
1.	Aisslinger, Ernst .		•	med.			
	Amweg, André			phys.			
	Berberat, Ernst			forest.	-	-	
	Boller, Max			med.			
	Buchter, Hans			med.	1930		
	Dönz, Otto			rer. nat.			*******
7.	Druey, Jean		•	chem.	*****	***********	•
8.	Dünkelberg, Eduard			jur.	1930		-
	Engel, Max			med.	1930		-
10.	Feuersenger, Bruno.			ing.			-
11.	Fischer, Werner	•		rer. nat.	1930		
12 .	Glattfelder, Hans .			jur.	1930		
13.	Graf, Ernst	٠		chem.	1930		
14.	Hartenbach, Maurice	×		ing.	1930	1929	1928
	Heim, Theodor			el. ing.			
16.	Hess, Fritz			jur.	MARKATON SAME		
17.	Hirsbrunner, Hans .		•	rer. nat.	1930	1929	
18.	Hug, Erik			phil. Π			
	Knecht, Franz			phil. II	1930	1929	-
	Leeb, Erich			med.			****
21.	Louis, Victor		•	med.			
22.	Meili, Heinrich			theol.			
	Meyer, Willy			rer. pol.	1930	1929	
	Nabholz, Peter .			rer. pol.	1930		
	Ohr, Walter			el. ing.	1930		
26.	Pool, Georg		•	phil. II			· —
	Rudin, Ernst			chem.			
	Sandoz, Fernand .			ing. agr.	-		
	Sauthier, Michel			el. ing.			
	Schneiter, Max		•	med.	*		
	Sieber, Werner	•	•	med.	1930		
	Stauber, Hans	•		rer. nat.			
	Stuber, Emil			phil. II	*****	_	
	Stüssi, Balthasar .			phil. II			
	Weidmann, Willi .	•		med.	1930	1929	1928
36.	Wolgensinger, Fritz			phil. I	1930		
37. .	Zschokke, Heinrich .		•	rer. nat.	1930	1929	

Photograph:

Schmitter, Guido 1930 1929 1928

Der Berichterstatter hielt vom 27. Februar bis 7. März 1931 wiederum einen Kurs ab, in welchem die neu hinzugekommenen Mitwirkenden mit denjenigen Gebieten der anthropologischen Methodik vertraut gemacht wurden, deren Kenntnis für die Durchführung des Untersuchungsprogramms erforderlich ist. Die Zahl der Teilnehmer belief sich auf zwanzig Studierende. Bei den praktischen Übungen wurde der Berichterstatter von einigen seiner Schüler unterstützt, nämlich von den Damen Dr. L. Graf, E. Kugler und den Herren E. Biedermann, F. Slowik, H. Sprecher und H. Zehnder. Fünf Mitarbeiter besuchten den Einführungskurs für Körpermessung, den der Berichterstatter regelmässig im Sommersemester an der Universität Zürich abhält. Mit denjenigen Untersuchern, die früher schon mitgewirkt haben, wurde es gleich gehalten wie in den Vorjahren, d. h. sie führten jeweilen vor ihrer Abreise in das Rekrutierungsgebiet an einem lebenden Modell und unter Aufsicht des Leiters oder eines Assistenten die vorgeschriebenen Beobachtungen nochmals aus.

Untersuchungsprogramm

Das Untersuchungsprogramm deckt sich mit demjenigen des vergangenen Jahres. Das Beobachtungsblatt pro 1931 wurde, um es gegenüber demjenigen der frühern Jahre kenntlich zu machen, auf weisses Papier gedruckt.

Verlauf der Untersuchungen

Der diesjährigen Arbeit ging wiederum eine Besprechung zwischen dem Aushebungsoffizier des zweiten Divisionskreises und dem Leiter der anthropologischen Untersuchungen voraus, welche am 24. Januar 1931 in Bern stattfand. Sie behandelte die Einordnung der anthropologischen Untersuchungen in das Tagesprogramm der Rekrutierung in ihren Einzelheiten. Die anthropologischen Untersuchungen erstreckten sich, gemäss der Dauer der Rekrutierung, auf folgende Zeiten: Vom 14. April bis 12. Mai, vom 18. Mai bis 17. Juni, vom 22. Juni bis 25. Juli und vom 24. August bis 26. September. Ihre Durchführung erfolgte in den nachstehenden Rekrutierungsorten: Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Cernier, Môtier, Colombier, Neuchâtel, Solothurn, Dornach, Olten, Balsthal, Fribourg, Murten, Tafers, Romont, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Porrentruy, Delémont, Laufen, Moutier, Tramelan-dessus, Saignelégier, St-Imier, Sonceboz, Prêles, Neuveville, Morat. Die Zahl der Rekrutierungsorte war somit gegenüber dem Vorjahre um eine vermindert. Von den 111 Untersuchungstagen verteilen sich 25 auf den Kanton Neuchâtel, 26 auf den Kanton Solothurn, 31 auf den Kanton Fribourg und 29 auf den Kanton Bern. Wie schon erwähnt, hat sich die Zahl der Arbeitstage gegenüber dem letzten Jahre vermindert, und zwar um 39 Tage.

Dies ist einer der Gründe, weshalb die Zahl der Untersuchten gegenüber dem Vorjahre zurückgegangen ist, und er hängt wiederum damit zusammen, dass im Jahre 1931 der "reguläre Jahrgang" der Aushebung nur 12 Monate, d. h. diejenigen Stellungspflichtigen umfasste, welche im Jahre 1912 geboren wurden. So kommt es, dass im zweiten Divisionskreis nur 4527 Stellungspflichtige in die anthropologische Beobachtung einbezogen wurden. Rund 900 Leute wurden photogragraphiert. Wie in den Vorjahren, unterzog der Leiter oder dessen Stellvertreter die anthropologischen Untersuchungen regelmässig einer Inspektion und Kontrolle. Von den 25 Inspektionen wurden 21 durch den Leiter und 4 durch seine Stellvertreter ausgeführt.

Vorbereitung für die Verarbeitung des Beobachtungsmaterials

Mit der Revision und Abschrift der Beobachtungsblätter wurde fortgefahren. Es sind bereits die Blätter der fünften, sechsten und zweiten Division in dieser Weise behandelt worden. Die Originalblätter werden im zürcherischen Staatsarchiv, die Abschriften im Anthropologischen Institut der Universität Zürich aufbewahrt. Während der Dauer der Rekrutierung wurden die Blätter der laufenden Untersuchungen revidiert und abgeschrieben. Es bietet dies den Vorteil, dass gewisse Unstimmigkeiten, namentlich soweit sie die Personalangaben betreffen, unverzüglich geklärt werden können, da die Akten der Rekrutierung noch leicht zu konsultieren sind.

Kosten der Untersuchungen

Infolge der geringern Zahl der Untersuchungstage, welche eine Erniedrigung der für die Entschädigungen an die Mitarbeiter vorgesehenen Gelder und eine Verminderung der Ausgaben für photographische Artikel nach sich zieht, konnten die Kosten gegenüber dem Vorjahre reduziert werden. Sie betragen im Berichtsjahre rund Fr. 19,000. Es ist wiederum das Verdienst der Julius-Klaus-Stiftung für Vererbungsforschung, Sozialanthropologie und Rassenhygiene in Zürich, dass diese Summe für die Durchführung der Untersuchungen zur Verfügung stand, und ich spreche daher ihrem Kuratorium für die grosszügige Unterstützung meinen herzlichen Dank eus.

Mein besonderer Dank gilt ferner dem eidgenössischen Militärdepartement, das die Fortsetzung der anthropologischen Untersuchungen genehmigte, und weiterhin dem schweizerischen Oberfeldarzt, Herrn Oberst Dr. Hauser, dem Aushebungsoffizier der zweiten Division, Herrn Oberstleutnant Walther, dem Divisionsarzt, Herrn Oberstleutnant Dr. Vollenweider, den Herren Vorsitzenden der sanitarischen Untersuchungskommissionen und den Herren Kreiskommandanten. Ihrem verständnisvollen Entgegenkommen ist es mit zuzuschreiben, dass unser wissenschaftliches Unternehmen sich gemäss dem vorgezeichneten Programm erledigen liess.

- 2. Rudolf Schwarz (Basel). Neue Forschungen an fossilen Zähnen und Kiefern des Menschen und der Anthropoiden.
- 1. Pithecanthropus erectus. Die disto-buccale Reduktion der Kaufläche des zweiten obern Molaren findet sich auch beim Orang, sie ist also kein degenerativer Prozess. Die Verwachsung der buccalen Wurzeln der Pithecanthropusmolaren gleicht derjenigen des Gorilla und stimmt vollständig überein mit dem Gibbon. Diese Molaren bilden also ein Zwischenglied. An allen drei vorliegenden Zähnen konnte Cementcaries festgestellt werden. Die Zahncaries scheint also so alt zu sein wie das Menschengeschlecht.
- 2. Homo Rhodesiensis. Die Zähne dieses Postneandertalers weisen alle Formen von Caries auf in enormer Ausbreitung, trotz stärkster Abkauung der Zähne, die eine grobkörnige Nahrung voraussetzen lässt. (Eigene Aufnahmen des Originalschädels.)
- 3. Piltdown man (Eoanthropus Dawsoni). Der umstrittene Eckzahn darf auf Grund genauer Messungen mit Sicherheit als unterer rechter Caninus agnosziert werden.
- 4. Australopithecus africanus. Dieser Taungsaffe (Südafrika) hat das menschenähnlichste Gebiss aller Anthropoiden (kurze Eckzähne). Die Reduktion der Frontzähne geht Hand in Hand mit derjenigen der Kiefer.
- **3.** A.-L. Périer (Genève). Les variations des rapports intermaxillaires.

Le rapport entre l'occlusion dentaire et l'articulation temporomaxillaire est intéressant parce que très variable. On considère avec raison comme le type ancien ou inférieur, la labidontie avec cavité glénoïde plate et condyle temporal peu prononcé. Voici des observations sur un groupe cranien Boschimans-Hottentots-Griquas. Les sujets sont sériés d'après l'âge. Nous ne donnons ici que les grandes lignes; les détails et les chiffres feront l'objet d'un autre travail. Les crânes d'enfants présentent presque tous la psalidodontie, conséquence probable de la prognathie supérieure qui caractérise le nouveau-né (4). Leurs glénoïdes, pourtant peu profondes, ne permettent que difficilement les mouvements mandibulaires dans le sens antéro-postérieur. Avec les progrès de l'âge, le condyle temporal subit une véritable abrasion, tandis que les surfaces dentaires de friction s'usent corrélativement. Voici quelques évaluations de cette usure dentaire, en degrés de l'échelle de Topinard. Le groupe des adultes jeunes dont tous les sujets sont psalidodontes, montre les degrés 1 et 2 et très rarement le début de 3. Chez les adultes plus âgés, où la labidontie est presque seule représentée, on constate les degrés 4 et 5. Cette augmentation de l'usure dentaire est accompagnée d'un nivellement prononcé de la zone articulaire temporale. On doit donc admettre que dans un groupe ethnique inférieur, à mastication puissante, le type enfantin psalidodonte, passe avec l'âge, à la labidontie. Divers auteurs (1, 3) ont cependant signalé une majorité de psalidodontes chez des races très inférieures. Comme il s'agit d'un caractère

non congénital, il serait intéressant de savoir quels facteurs locaux sont intervenus pour conserver cette forme d'occlusion et, avant tout, d'avoir des renseignements sur l'usure dentaire, seul criterium fonctionnel. A ce point de vue, le groupe des Griquas nous présente un tableau remarquable; les adultes sont presque tous psalidodontes avec très faible abrasion dentaire et chez la plupart de ces sujets on constate des difficultés dans l'éruption des 3^e molaires. On touche ici au point capital de la question et on peut prétendre avec assez de raison que c'est dans la variation, tant ontogénique que phylogénique, des rapports intermaxillaires, qu'il faut chercher la cause de l'involution de la denture humaine (2).

Bibliographie:

- 1. O. Janzer, Zähne der Neu-Pommern. Vierteljahrsschrift für Zahnheilkunde. 1927, 2 et 3.
- 2. A. Périer, Bull. de la Soc. suisse d'anthropologie et d'ethnologie. 1928-1929, p. 9 10.
- 3. R. Schwarz, Anthropologie. Fortschritte der Zahnheilkunde. Nr. 8 1926. G. Thieme, Leipzig.
- 4. A. M. Schwarz, Theorie und Praxis der Progenie. Zahnärztliche Rundschau Nr. 18, 1931.
- 4. EUGÈNE PITTARD et MARG. DELLENBACH (Genève). Contenu d'un sac de magie provenant du Mayombé (Afrique occidentale).

Il serait très intéressant d'établir l'analyse des sacs de magie des sorciers nègres — ici des Nègres de l'Afrique centrale — dans tout l'espace où ils pratiquent leur art, et d'établir une comparaison des éléments composant le contenu de ces sacs (paniers, boîtes, etc.). La comparaison de ces inventaires nous renseignerait sur les variétés d'utilisation des minéraux, de la flore et de la faune — ou d'autres objets — dont les sorciers font usage pour leurs manifestations. Elle renseignerait sur les valeurs respectives attribuées à tel objet selon les lieux géographiques. C'est pourquoi, à l'aide des précieux documents que possède le Musée d'Ethnographie de Genève, nous commençons, pour ce qui nous concerne, l'établissement d'un tel inventaire.

Le sac de magicien dont nous allons décrire le contenu provient du Mayombé. Il est composé par un tissu très serré. Il est suspendu par deux longues anses de même tissu. Ces anses sont liées par une cordelette double dont l'extrémité est terminée par un petit sac très serré, en étoffe, dont nous n'avons pu savoir ce qui s'y trouvait. A cette cordelette est attachée un autre petit sac aussi en étoffe, dans lequel il y a des feuilles.

Ce sac de magicien renferme les objets suivants:

Minéraux: Quelques fragments de latérite de différentes grosseurs.

Végétaux¹: Quelques graines d'une Anonacée (graines ruminées aromatiques, probablement du genre Xylopia (les graines du Xylopia

¹ Détermination de Mr. A. Lendner, professeur à l'Université de Genève.

aethiopica sont utilisées pour leur arome); quelques fruits d'arachide, Arachis hypogaea; quelques fruits et semences d'un palmier? — une semence ruminée indéterminable; — un Rhizome d'une Zingibéracée; quelques fragments de ngula (bois de santalinoïde), en boules plus ou moins arrondies, de différentes grosseurs.

Animaux 1: Quatre œufs d'une Pintade ou d'un genre voisin; deux becs d'oiseau du genre Halcyon dont les espèces sont très répandues dans tout l'intérieur de l'Afrique. La racine de ces becs est fortement empâtée par un enduit de ngula; — cinq plumes de coq liées; une coquille de Gastéropode dont la détermination est incertaine à cause d'une forte usure et du manque total de spires. Il s'agit très vraisemblablement de Conus mediterraneus? var. franciscanus, Burg. Cette coquille est très fortement usée et polie. D'après Kobelt son habitat s'étend sur la Méditerranée, Madère, les Canaries, la Côte occidentale du Maroc. Il est très intéressant de constater, en pleine région de l'Afrique centre-occidentale, la présence de cette coquille qui aurait donc fait un long chemin pour parvenir entre les mains du magicien qui la détenait; à son intérieur, cette coquille renferme de la poudre de ngula; — quatre coques ovigères de Mante dont l'espèce est indéterminable; — un fragment de crâne de mammifère, indéterminable, très coloré de ngula; — une pince droite d'un crabe dont l'espèce est voisine de Cardisoma carnifex, Herbst.

A côté de ces objets naturels il y avait, dans ce sac, un fragment de miroir, un morceau d'étoffe nouée, une natte de raphia de forme rectangulaire (28 cm. sur 23 cm.) avec franges sur tout le pourtour; des morceaux d'étoffe, de petits morceaux de bois ou de tiges de graminées, des plumes de duvet isolées, enfin une statuette fétiche en bois sculpté représentant un type masculin. Elle a dix centimètres de hauteur et toute la région du buste est fortement empâtée par une substance magique. La statuette elle-même et cet empâtement sont couverts de poudre de ngula.²

5. Eugène Pittard et J. Wietrzykowska (Genève). — La grandeur du trou occipital en fonction de la capacité cranienne.

Nous avons recherché la grandeur (en section horizontale) de la moëlle épinière, à la sortie du crâne, par rapport à la grandeur de l'encéphale, indiquée ici par la capacité cranienne. Il est bien entendu que, pour le moment, un tel rapport n'a d'intérêt que lors des comparaisons ethniques et sexuelles, puisque nous établissons, sans autre, une relation entre une surface et un volume (celui de la masse encéphalique).

¹ Les déterminations zoologiques ont été faites au Museum d'Histoire naturelle par MM Mermod, Reverdin et de Schaeck.

² Il faut signaler que la poudre de ngula utilisée telle quelle ou sous la forme d'enduit est d'une belle couleur rouge vineux, différente de celle que nous avons trouvée en examinant d'autres objets contenant cette substance.

La capacité cranienne a été étudiée selon la méthode de Broca. L'aire du trou occipital a été mesurée à l'aide du planimètre d'Amsler.

Nous avons examiné six crânes d'anthropoïdes, 100 crânes d'Homo Alpinus (50 masculins et 50 féminins), 77 crânes de Boschimans (36 masculins, 31 féminins et 6 enfants), 7 crânes de Hottentots (4 masculins, 3 féminins), 13 crânes de Griquas (10 masculins, 3 féminins). Pour faciliter la lecture des rapports nous avons multiplié, par 1000 (au lieu de 100) la valeur du numérateur.

Les résultats que nous avons obtenus, exprimés ici par les moyennes, sont exposés dans ce tableau résumé:

		capacité cranienne	surface en centimètres carrés du trou occipital	Rapport
anthropoïdes		$513 \mathrm{cm}^3$	5.55	11.31
Homo Alpinus,	hommes	$1583 \mathrm{cm}^3$	7.501	4.75
» »	femmes	$1404 \mathrm{cm}^3$	6.81	4.86
Boschimans	hommes	1374 cm^8	7.39	5.44
»	femmes	$1287~\mathrm{cm^3}$	6.97	5.49
>>	enfants	$1157 \mathrm{cm^3}$	6.4	5.57
Hottentots	hommes	$1306~\mathrm{cm^3}$	6.8	$\boldsymbol{5.86}$
»	femmes	$1283 \mathrm{cm}^3$	8.3	6.50
Griquas	hommes	$1402 \mathrm{cm^3}$	7.62	5.43
»	femmes	1245 cm^3	7.08	5.55

Première constatation: Les anthropoïdes ont un rapport dont la valeur est très élevée. Si la section de leur moëlle épinière est absolument de plus faible surface, elle est, relativement à la capacité cranienne, beaucoup plus grande que celle des hommes. Les Européens considérés ici ont une surface de section de la moëlle épinière, à la sortie du crâne, relativement beaucoup plus petite que celle des populations africaines auxquelles ils sont comparés.

Deuxième constatation: Lorsque les séries craniennes sont arrangées selon la valeur décroissante de la capacité cranienne, on voit s'élever la valeur du rapport au fur et à mesure que diminue la quantité de matière encéphalique.

Troisième constatation: Les sexes présentent entre eux cette différence que la valeur des indices, chez les divers groupes ethniques considérés, est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Il en résulte que la femme a, par comparaison à l'homme de son groupe, une section de la moëlle qui, par rapport à la capacité cranienne, est relativement plus étendue. La moëlle épinière est donc, chez elle, relativement plus volumineuse à sa sortie du crâne que celle de l'homme.

Les résultats de ces recherches seront repris et développés ailleurs.

6. EUGÈNE PITTARD et SUSANNE GRINTZESCO (Genève). — Les dimensions verticales du visage en fonction de la stature chez les Roumains.

Nous avons examiné 200 hommes et 200 femmes de taille égale. Divisés en groupes de 100, ces 400 individus se répartissent ainsi:

	Hommes		Femmes			
Les	100 plus petits	1,557 m	Les 100 plus petites 1,558 m.			
Les	100 suivants	1,611 m	Les 100 suivantes 1,613 m.			

Les trois diamètres verticaux principaux de la face: ophryo-mentonnier, ophryo-alvéolaire, ophryo-nasal, nous ont donné respectivement les grandeurs suivantes:

	Ho	mmes		O. M.	O. A.	0. N.
Les	100	plus petits.		140,5 mm.	92,34 mm.	72,90 mm.
Les	100	suivants .		142,06 mm.	92,83 mm.	73,01 mm.
	Fe	mmes				
Les	100	plus petites	•	130,81 mm.	86,90 mm.	68,46 mm.
Les	100	suivantes.	•	134,92 mm.	89,29 mm.	69,49 mm.

A taille égale les femmes ont ces trois diamètres absolument plus petits que ceux des hommes.

Rapports des segments du visage à la taille

Hommes		Pour O. M.	Pour O. A.	Pour O. N.
Les 100 plus petits	•	9,02	5,89	4,67
Les 100 suivants .		8,8	5,76	4,52
Femmes				
Les 100 plus petites		8,39	$5,_{57}$	4,39
Les 100 suivantes.		8,36	5,53	4,36

Les valeurs de ces rapports diminuent en allant de la taille la plus petite vers la taille la plus haute, et cela dans les deux sexes.

L'écart entre les deux groupes de taille est plus faible chez les femmes que chez les hommes. Au cours du développement des trois régions considérées, les femmes sont moins influencées que les hommes par la différence de la stature.

Hauteur du nez et de l'oreille

Hommes				Hauteur du nez	Longueur du pavillon
Les 100 plus petits	•			49,13 mm.	61,46 mm.
Les 100 suivants.	•	•	•	50,33 mm.	62,16 mm.
Femmes					•
Les 100 plus petites			•	47,49 mm.	58,15 mm.
Les 100 suivantes.			•	48,63 mm.	59,33 mm.

Ces deux organes sont tous deux absolument plus grands, à taille égale chez les hommes que chez les femmes. Lorsque leur développement est achevé, les Roumains et les Roumaines ayant acquis la même stature n'ont pas un nez ni une oreille de même grandeur. Les hommes ont ces deux organes plus grands que les femmes.

Rapport de la hauteur du nez et de la longueur du pavillon à la taille

	Hommes				Pour le nez	Pour le pavillon
Les	100 plus petits				3,15	$3,_{94}$
Les	100 suivants.	٠	•	•	3,09	3,85
	Femmes					9 a a a a a a a a a a a a a a a a a a a
Les	100 plus petites				3,05	3,73
Les	100 suivantes.				3,02	3,67

Les divers rapports ci-dessus sont tous en faveur des hommes. Nos conclusions seront rapides.

A stature égale, les Roumains et les Roumaines ne montrent pas un égal développement des divers segments composant la hauteur du visage: ophryo-mentonnier, ophryo-nasal, ophryo-alvéolaire, non plus que de la hauteur du nez. Tous ces segments sont absolument et relativement plus développés chez les hommes. La croissance ne se fait donc pas de la même façon dans les deux sexes.

Un organe dont la croissance paraît indépendante du développement général: le pavillon de l'oreille s'allonge au fur et à mesure de la taille croissante. Il s'allonge plus chez les hommes que chez les femmes.

7. Ch. Baehni (Genève). — Quelques caractères du tibia des Boschimans, Hottentots et Griquas.

96 individus appartenant aux Boschimans, Hottentots, et Griquas ont fourni les tibias sur lesquels est basée cette étude. 14 squelettes d'Alpins nous ont servi de termes de comparaison. Nous avons pris 27 mesures sur chacun des os et calculé 3 indices, mais nous ne donnons ici que les principaux chiffres destinés à bien faire ressortir les caractéristiques de ce matériel ostéologique.

Longueur sans épine:	Boschimans	Hottentots	Griquas	Alpins
	0^{7} 350,9	368,7	362,7	349,1
	\bigcirc 330.6	345.0	351.8	322,5

Il n'est pas sans intérêt de constater que les trois groupes africains ont des tibias plus longs que les Alpins. La taille est égale ou supérieure à celle de nos Alpins (en supposant que les tables de reconstitution de la taille conviennent pour toutes les populations).

Epiphyse sup. D. T.:	Boschimans	Hottentots	Griquas	Alpins
	$0^7 63,3$	71,5	$69,_{3}$	74,9
	$Q 62,_2$	63,0	66,8	$67,_{1}$

L'épiphyse supérieure est plus étroite que chez les Alpins, ce qui correspond bien à l'image que l'on se fait de la gracilité des os des populations africaines.

Epiphyse inf. D. T.

Mêmes remarques que pour l'épiphyse supérieure.

Angle	de	rét	rove	rsion:	Bosc	himans	;	Hottentots	(Griquas	Alpins
noit.	į		: 1	* 1	ð	15,4		15,6		14,9	$5,_{7}$
					Q	14,7		$17,_{2}$		12,5	$4,_{2}$

L'écart est énorme pour cette mesure entre les Africains et les Alpins. Il va du simple au triple et même au quadruple (femmes Hott.).

Angle de torsion: Bose	chimans	Hottentots	Griquas	Alpins
o ⁷	19,9	$22,_3$	19,9	$24,_{6}$
Q	20,1	$29,_{0}$	30,6	25,2

Il est un peu plus faible chez les Sud-Africains que chez les Alpins, sauf chez les femmes Hottentotes et Griquas.

Indice cnémique:	Boschimans	Hottentots	Griquas	Alpins	
	$^{\circ}$ 67,67	$69,_{65}$	66,51	79,20	
	Q 68,30	71,22	68,01	81,90	

Les indices cnémiques sont beaucoup plus faibles que chez les Alpins. A remarquer que les indices féminins sont partout plus élevés que les indices masculins. Nous avons trouvé 35 tibias platycnémiques chez les Boschimans, 7 chez les Hottentots et 10 chez les Griquas. Il n'y en a pas un seul chez les Alpins (terminologie de Khuff).